

Compte rendu du Conseil Municipal du 6 février 2015

La réunion a eu lieu en salle du Conseil Municipal, à 20 heures. Tous les conseillers municipaux ont été convoqués; tous sont présents.

1- Approbation du P.V. de la séance du 11 décembre 2014

Le P.V. de la séance du 11 décembre 2014 est lu puis approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

2- Point sur les travaux

- Captage du Mons

Comme décidé lors de la réunion précédente, les travaux de captage du Mons n°2 ont été abandonnés. Une fuite importante et une source en marge du captage n°1 ont été découvertes ; cela apportera une ressource supplémentaire. Les travaux sont actuellement arrêtés dans l'attente de la cellule de réception.

- Voirie 2015

Le DCE a été rédigé pour la réfection des trois voies déterminées lors du dernier conseil municipal. La consultation sera lancée à partir du 13 février 2015 pour une remise des offres le 6 mars 2015.

Des demandes de subvention FNADT et DETR pour la réfection de la piste forestière de la Pointe du plan d'eau seront déposées en vue de sa réfection dans les années à venir.

- Appartements école: le cabinet MO2R et la commission des bâtiments se sont réunis le 4 février 2015 pour étudier le DCE.

Les travaux seront répartis en 8 lots pour une estimation totale de 100 000 € HT. La consultation des entreprises sera lancée le 18 février 2015 et durera trois semaines.

Un devis a été dressé pour une mission de coordonnateur SPS qui assurera la sécurité du chantier. Le Conseil Municipal valide la proposition.

- Club-House : Une estimation a été réalisée pour la préparation du terrain, l'implantation des raccordements, l'installation du club-house et des toilettes. Les travaux sont estimés à 42 000 € TTC.

Dans le cadre de l'Euro 2016, la Fédération Française de Football finance les projets de ce type à hauteur de 50 % dans la limite de 40 000 €. Le Conseil Municipal décide de déposer une demande de subvention.

- Agence postale: Le Conseil Municipal valide la mutualisation du poste d'agent d'accueil de l'agence postale pour de l'aide au secrétariat de mairie.

Monsieur le Maire indique que des travaux de rénovation et d'accessibilité de l'agence seront réalisés prochainement avec une aide de La Poste.

- Gîtes de Spontour : des devis sont présentés pour les travaux de peinture aux gîtes, préau et buanderie. Les entreprises Albessard (gîtes) et Dufayet (préau et buanderie) sont retenues.

3- Location de la boucherie

Un couple est venu visiter la boucherie et l'appartement le 24 janvier 2015 et a déposé sa candidature.

Pour mémoire, le loyer de la boucherie était de 456 € TTC et celui du logement de 220€. Les charges d'électricité, d'eau et d'assainissement sont à la charge du locataire ainsi que le remplissage et la maintenance de la cuve de gaz. Trois mois de loyers seront offerts. Un état des lieux sera effectué par huissier de justice et le bail commercial sera rédigé par un homme de loi.

Les travaux nécessaires dans les locaux sont validés par le Conseil Municipal.

4- Vente de l'hôtel-restaurant du Cheval Blanc

Monsieur le Maire indique qu'une offre a été déposée pour 28 500 € net vendeur. Pour mémoire, le bien a été mis en vente pour une somme de 30000 € net vendeur.

Le Conseil Municipal accepte la vente mais conditionne celle-ci à un entretien entre Monsieur le Maire et les acquéreurs.

5- Délégation de Service Public pour l'exploitation d'une gabare à Spontour

Une consultation a été lancée pour une DSP pour l'exploitation de la gabare « Spontournoise IV ». La commission d'appel d'offres s'est réunie le 23 janvier 2015 pour étudier l'offre reçue. Celle-ci émane de l'Office de Tourisme des Gorges de la Haute Dordogne et de l'Association Sports Nature Haute Dordogne.

La candidature fait état d'une exploitation conforme au cahier des charges.

Le Conseil Municipal valide la décision de la commission d'appel d'offres.

6- Autorisation de délégation de signatures pour la réception des courriers recommandés

Pour un bon fonctionnement du service administratif, le conseil municipal autorise les deux secrétaires de mairie à signer les plis recommandés reçus en mairie.

7- Signature d'une convention avec la Bibliothèque Départementale de Prêt

Monsieur le Maire propose de renouveler la convention relative à la mise en place d'un Point-lecture avec la Bibliothèque Départementale de Prêt. Elle sera conclue pour 5 ans. Cet accord permettra de proposer un fond documentaire avec 500 livres, revues et/ou livres enregistrés.

En contrepartie, la commune s'engage à:

- développer la lecture publique,
- assurer une desserte de proximité en proposant des horaires d'ouverture adaptés,
- autoriser le personnel à participer régulièrement aux formations par la BDP.

Le conseil municipal valide la signature de ladite convention.

8- Transcorrézien: retrait de la Communauté de Communes du Pays d'Argentat

Le conseil municipal valide le retrait de la communauté de communes du Pays d'Argentat du Syndicat Mixte des Itinéraires du Transcorrézien et du POC et décide:

- pour ce qui concerne l'Actif, l'ensemble des panneaux de signalisation sont la propriété du Transcorrézien,
- pour ce qui concerne le Passif, le conseil demande à la communauté de communes du Pays d'Argentat de payer la participation 2012 et décide de ne pas demander les participations de 2013 et 2014.

9- Syndicat de la Diège - convention de mise à disposition

Monsieur le Maire propose de renouveler la convention de mise à disposition de service avec le Syndicat de la Diège. Ce contrat est une aide technique pour les équipements collectifs et d'infrastructures, la création de lotissements d'habitation, les travaux d'assainissement, les travaux d'équipements sportif, socio-éducatif et culturel.

Le conseil municipal valide la conclusion de la convention avec le Syndicat de la Diège.

10- Information pour le maintien de la Trésorerie de Neuvic

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un poste va être supprimé au 1^{er} septembre 2015 à la Trésorerie de Neuvic. Du 1^{er} mars au 31 août 2015, ce poste sera vacant.

Par ailleurs, dans un souci de bon fonctionnement, l'amplitude d'ouverture au public sera certainement réduite, jusqu'à 16 heures hebdomadaires au lieu de 30 heures actuellement.

11- Questions diverses

- Dénomination des voies: le conseil municipal décide de nommer la place de la maison des services en « place du 19 mars 1962 ». Un pupitre serait installé.

- Symposium: l'édition 2015 aura lieu du 7 au 11 juillet. Le Conseil Municipal valide l'accueil et la participation financière de la commune à hauteur de 3 000 € maximum pour cette manifestation.

- Le conseil municipal décide de restaurer les dernières planches du plan napoléonien et un registre d'état civil. Une demande de subvention sera déposée auprès du Conseil Général de la Corrèze.

- Différents devis sont approuvés par le conseil municipal:

- Eau - UV la Grafouillère
- Achat d'une fourche crocodile pour le tracteur
- Achat d'un chapiteau
- Changement des stores de la façade nord de l'école
- Travaux au poste de sauvetage et plage du plan d'eau du Pont Aubert

- Le conseil municipal valide l'aliénation du chemin rural de « Durfort Est» au nom de Monsieur Henri Chaulet.

- Une proposition de jumelage est faite avec la Commune de St Lactencin (36). Le conseil municipal émet un avis favorable mais avant, souhaite évoquer le projet avec les associations communales.

- Le conservateur de la DRAC a examiné le tableau. Un cahier des charges va être rédigé pour sa restauration. Des financements sont possibles.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 00h00. La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le 21 mars 2015 à 9 heures.